

Réf: Dossier 464238

Avis de constitution

SOCIETE « LA MAISON K SARL »

Siège ABIDJAN, BINGERVILLE ADJAME BINGERVILLE
DERRIERE LE VILLAGE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2025 , et enregistrés le 27/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MAISON K SARL »

Objet :

- ACHAT ET VENTE DE BOISSONS
- RESTAURATION
- COMMUNICATION
- TRANSFERE D'ARGENT (Orange Money, Moov Money, Mtn Money et Wave)
- COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, BINGERVILLE ADJAME BINGERVILLE

DERRIERE LE VILLAGE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme DAMANTY AHOU PAULE CHRISTELLE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13059 du 11/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77402/GTCA/RC/2025 du 11/12/2025

